

CARMIGNAC PORTFOLIO CLIMATE TRANSITION A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
Rendement potentiel- lement plus faible			Rendement potentiel- lement plus élevé			
1	2	3	4	5	6*	7

LU0164455502

Reporting mensuel - 31/10/2022

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Un fonds actions thématique et durable (UCITS) qui investit dans des entreprises innovantes, fournissant des solutions aux défis mondiaux en matière de changement climatique et d'environnement, sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables et des industries vertes. Le Fonds cherche à générer des rendements attractifs en investissant dans des secteurs de croissance durable à long terme, ou dans des entreprises au cœur de la révolution « verte », tout en contribuant de manière positive à l'environnement et aux efforts de décarbonisation en facilitant la transition vers une économie à faible émissions de carbone. L'objectif du Fonds est de surperformer son indicateur de référence sur une période d'au moins 5 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/10/2022 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)			
	Depuis le 31/12/2021	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	-15.1	2.1	-20.0	5.4	-4.5	-3.9	1.8	-0.9	-0.4
Indicateur de référence	-9.3	5.1	-6.3	10.8	15.0	26.6	3.5	2.8	2.4
Moyenne de la catégorie	-15.7	4.4	-14.4	30.7	41.1	151.6	9.3	7.1	9.7
Classement (quartile)	2	4	4	4	4	4	4	4	4

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	18.6	26.5
Volatilité du benchmark	16.3	23.7
Ratio de Sharpe	-1.1	0.1
Bêta	1.0	1.0
Alpha	-0.3	0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	11.9%
VaR de l'indicateur	11.7%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	2.7%
Derivés actions	-0.3%
Derivés devises	-0.1%
Total	2.3%

Performances brutes mensuelles



M. Wiskirski

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	97.3%
Taux d'exposition nette actions	91.7%
Nombre d'actions	55
Active Share	93.5%

PROFIL

Classification SFDR : Article 9

Domicile : Luxembourg

Affectation des résultats : Capitalisation

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : SICAV

Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 03/03/2003

Date de la 1ère VL : 10/03/2003

Devises de cotation : EUR

Actifs sous gestion du Fonds : 282M€ / 278M\$⁽¹⁾

Encours de la part : 202M€

VL : 285.79€

Catégorie Morningstar™ : Sector Equity Ecology

GÉRANT(S) DU FONDS

Michel Wiskirski depuis le 20/12/2018

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽²⁾

MSCI ACWI (USD) (Dividendes nets réinvestis).

ALLOCATION D'ACTIFS PAR THÉMATIQUE

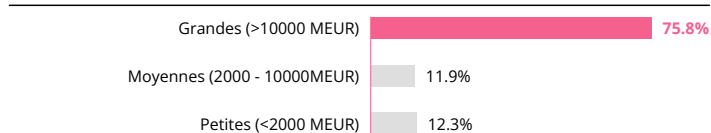
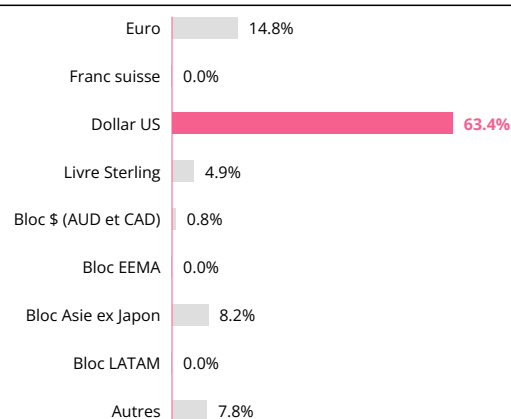
Fournisseurs d'énergie verte	32.3%
Mobilité verte	5.7%
Energies renouvelables	26.7%
Facilitateurs de solutions	54.6%
Constructions "vertes"	7.2%
Economie circulaire	18.9%
Efficacité énergétique	5.2%
Technologies "vertes"	23.3%
Transition énergétique	10.4%
Transition énergétique / Métaux verts	4.2%
Transition énergétique / Pétrole	6.1%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	2.7%

THEMATIQUES

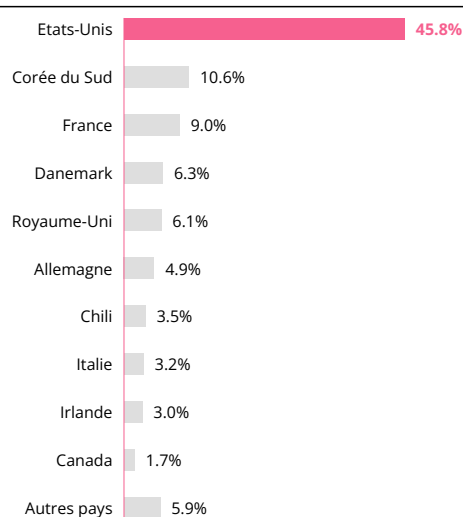
Transition énergétique: Entreprises qui contribuent le plus à la transition énergétique et à la réduction des émissions mondiales de carbone, par exemple, certaines grandes sociétés minières ou pétrolières intégrées qui ont adopté des politiques radicales pour réduire leur empreinte carbone et qui étendent leur engagement au sein des énergies renouvelables.

Fournisseurs d'énergie verte: Entreprises fournissant des produits, des services ou des solutions à faible teneur en carbone, comme les énergies renouvelables ou les véhicules électriques.

Facilitateurs de solutions: Entreprises offrant des produits, des services ou des solutions qui permettent directement ou indirectement à d'autres entreprises de réduire leurs émissions de carbone ou d'améliorer leur efficacité énergétique (des facilitateurs de solutions) ; par exemple, les entreprises de semi-conducteurs qui fournissent des composants essentiels pour les véhicules électriques.

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

Poids rebasés
EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Thématique "vert"	%
WASTE MANAGEMENT INC	Etats-Unis	Economie circulaire	7.0%
NEXTERA ENERGY	Etats-Unis	Energies renouvelables	6.9%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies "vertes"	6.2%
SAMSUNG ELECTRONICS	Corée du Sud	Technologies "vertes"	5.4%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	France	Efficacité énergétique	4.2%
LG CHEM	Corée du Sud	Mobilité verte	4.0%
DANAHER CORP	Etats-Unis	Economie circulaire	3.9%
RWE AG	Allemagne	Energies renouvelables	3.8%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Etats-Unis	Economie circulaire	3.5%
GEOPARK LTD	Chili	Transition énergétique / Pétrole	3.4%
Total			48.2%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Poids rebasés

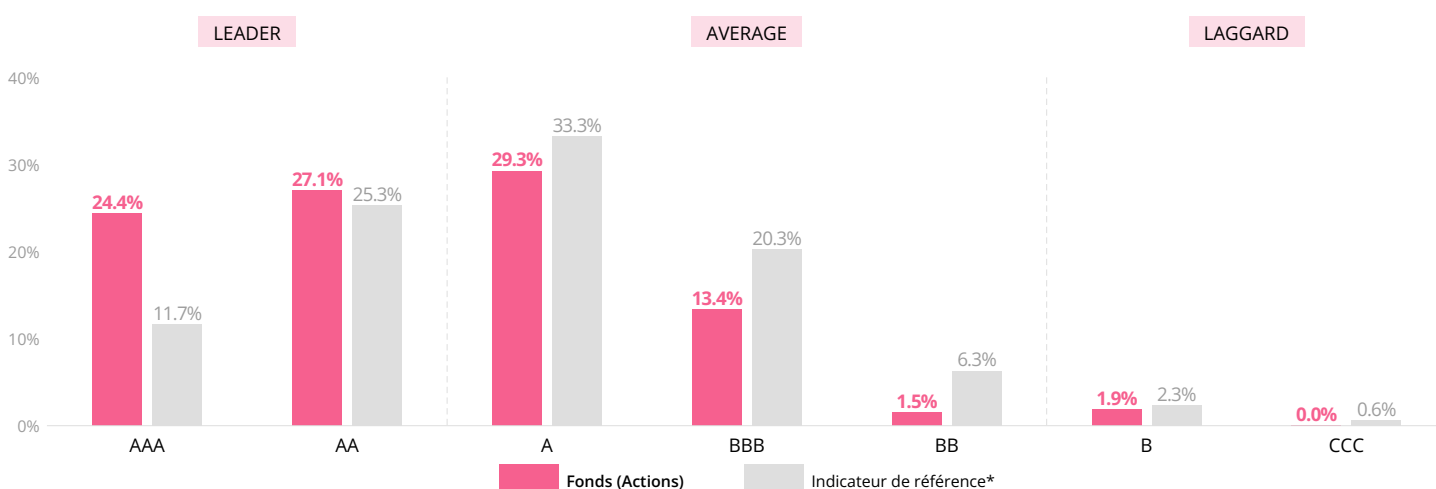
DONNÉES ESG DU FONDS

NOTE ESG - COUVERTURE ESG DU FONDS : 97.7%

Carmignac Portfolio Climate Transition A EUR Acc	Indicateur de référence*
AAA	AAA

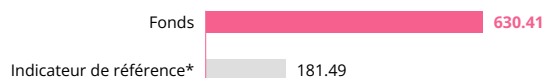
Source MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source : S&P Trucost, 31/10/2022. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

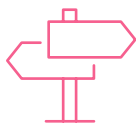
Nom	Pondération	Note ESG
MICROSOFT CORP.	6.2%	AAA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4.2%	AAA
ORSTED A/S	3.3%	AAA
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	2.8%	AAA
SSE PLC	2.3%	AAA

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
WASTE MANAGEMENT, INC.	6.6%	A
LG CHEM LTD.	6.3%	BBB
NEXTERA ENERGY, INC.	4.9%	AA
SAMSUNG ELECTRONICS CO., LTD.	4.1%	A
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4.0%	AAA

* Indicateur de référence : MSCI ACWI (USD) (Dividendes nets réinvestis).

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Au cours du mois d'octobre, les valeurs énergétiques diversifiées et renouvelables ont rebondi, malgré un contexte d'aversion au risque et de hausse de taux qui continue de peser sur les actifs risqués. En effet, dans leurs déclarations, les banquiers centraux ont une nouvelle fois montré leur détermination à relever leurs taux directeurs malgré le ralentissement de l'activité, pesant derechef sur les actifs risqués. Toutefois, les valeurs énergétiques se sont inscrites en hausse, bénéficiant de l'annonce de l'OPEP+ faisant part de la réduction de sa production de pétrole de 2 millions de barils par jour. Les métaux se sont également appréciés, soutenus par une forte demande provenant des industries vertes et notamment des producteurs d'énergies renouvelables dans le sillage des efforts redoublés des différents gouvernements pour accroître le développement des énergies décarbonées. Enfin, après une hausse sur les dernières semaines, l'or s'est inscrit en baisse.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Dans ce contexte difficile, le Fonds s'est inscrit en hausse, mais en deçà de son indicateur de référence. Nous avons bénéficié de la bonne tenue de nos investissements dans le domaine des véhicules électriques (LG Chem). Nos valeurs industrielles au sein de notre poche « facilitateurs de solutions » (entreprises proposant des solutions d'efficacité énergétique) ont également soutenu la performance avec l'appréciation de Schneider Electric Kingspan et Carbios, faisant état de bons résultats trimestriels. Notons toutefois la bonne tenue de nos investissements au sein de notre poche de transition énergétique, avec l'appréciation de Total qui s'est inscrit parmi nos principaux contributeurs. En revanche, nous avons souffert de la faiblesse de nos investissements dans le domaine des technologies vertes, notamment des asiatiques, avec les replis de Baidu, Taiwan Semiconductor et Chindata. Enfin, la baisse de certaines de nos sociétés renouvelables (Sunnova, NextEra) a également pesé sur la performance relative.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Les événements géopolitiques continuent de nourrir des tendances inflationnistes déjà bien présentes. Face à ces tensions encore renforcées, les banquiers centraux poursuivent leurs politiques de resserrement monétaire avec des hausses de taux d'intérêt, alimentant un fort regain d'aversion au risque et pénalisant les valeurs plus sensibles à ces fluctuations, à l'instar du secteur des énergies renouvelables. Toutefois, nous restons plus que jamais convaincus des perspectives prometteuses pour les industries vertes puisque les tensions géopolitiques ont accéléré les dépenses liées à la transition énergétique, en augmentant massivement les investissements dans le renouvelable, ce que s'approprient à faire les grands pays européens et émergents. Le plan européen « RepowerEU », qui prévoit une accélération du développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, s'est accompagné de plusieurs annonces des gouvernements des grands pays émergents, comme la Chine. Ces mesures sont clairement favorables structurellement aux entreprises du secteur, telles que RWE (leader énergétique allemand), Orsted et Vestas (leaders de l'éolien et des turbines). Par ailleurs, nous gardons également nos convictions dans les sociétés d'énergie solaire et industrielles américaines qui seront les principales bénéficiaires du nouveau projet de loi sur la réduction de l'inflation outre-Atlantique. Sur le mois, nous avons profité de la baisse des marchés pour renforcer notre exposition aux valeurs industrielles européennes, comme Schneider Electric et Kingspan. De même, nous avons aussi accru nos participations dans les sociétés éoliennes européennes (Vestas, Orsted) et certaines sociétés minières (Ero Copper) qui présentent des valorisations attractives, après plusieurs semaines de baisse. Nous restons plus que convaincus des perspectives attrayantes des sociétés d'énergies renouvelables et maintenons notre positionnement sur les valeurs de croissance, défensives, qui devraient surperformer dans un environnement de ralentissement économique.

GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Approche top-down : Investissement top-down. Stratégie d'investissement où l'on choisit les meilleurs secteurs ou industries dans lesquels investir, d'après une analyse de l'ensemble du secteur et des tendances économiques générales (contrairement à l'investissement bottom-up).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Facilitateurs de solutions : Entreprises offrant des produits, des services ou des solutions qui permettent directement ou indirectement à d'autres entreprises de réduire leurs émissions de carbone ou d'améliorer leur efficacité énergétique (des facilitateurs de solutions) ; par exemple, les entreprises de semi-conducteurs qui fournissent des composants essentiels pour les véhicules électriques.

Fournisseurs d'énergie verte : Entreprises fournissant des produits, des services ou des solutions à faible teneur en carbone, comme les énergies renouvelables ou les véhicules électriques.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Transition énergétique : Entreprises qui contribuent le plus à la transition énergétique et à la réduction des émissions mondiales de carbone, par exemple, certaines grandes sociétés minières ou pétrolières intégrées qui ont adopté des politiques radicales pour réduire leur empreinte carbone et qui étendent leur engagement au sein des énergies renouvelables.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Méthodologie S&P Trucost : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf.

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO2 / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants ⁽¹⁾	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum ⁽²⁾	Minimum de souscription initiale ⁽³⁾	Performance sur un an (%)				
												29.10.21-31.10.22	30.10.20-29.10.21	31.10.19-30.10.20	31.10.18-31.10.19	31.10.17-31.10.18
A EUR Acc	10/03/2003	CARCOMM LX	LU0164455502	B03QH36	L1455N112	914233	1.5%	1.8%	Oui	4%	—	-20.0	33.3	-1.2	-8.2	-1.3
A USD Acc	19/07/2012	CARCOAU LX	LU0807690754	BH899H7	L15065110	A1J2R4	1.5%	1.8%	Oui	4%	—	-31.7	35.6	5.0	-5.6	1.0
E EUR Acc	30/12/2011	CARCOME LX	LU0705572823	BJ62CK6	L1455N286	A1JR62	2.25%	2.55%	Oui	—	—	-20.6	32.5	-1.9	-8.9	-2.1
F EUR Acc	15/11/2013	CARCMFE LX	LU0992629237	BGP6SR7	L15065136	A1W941	0.85%	1.15%	Oui	4%	—	-19.5	34.0	-0.5	-7.6	-0.9

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants ⁽¹⁾	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum ⁽²⁾	Minimum de souscription initiale ⁽³⁾	Performance sur un an (%)				
												29.10.21-31.10.22	30.10.20-29.10.21	31.10.19-30.10.20	31.10.18-31.10.19	31.10.17-31.10.18
A EUR Acc	10/03/2003	CARCOMM LX	LU0164455502	B03QH36	L1455N112	914233	1.5%	1.8%	Oui	4%	—	-20.0	33.3	-1.2	-8.2	-1.3
A USD Acc	19/07/2012	CARCOAU LX	LU0807690754	BH899H7	L15065110	A1J2R4	1.5%	1.8%	Oui	4%	—	-31.7	35.6	5.0	-5.6	1.0
E EUR Acc	30/12/2011	CARCOME LX	LU0705572823	BJ62CK6	L1455N286	A1JR62	2.25%	2.55%	Oui	—	—	-20.6	32.5	-1.9	-8.9	-2.1
F EUR Acc	15/11/2013	CARCMFE LX	LU0992629237	BGP6SR7	L15065136	A1W941	0.85%	1.15%	Oui	4%	—	-19.5	34.0	-0.5	-7.6	-0.9

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Droits d'entrée payés aux distributeurs. Pas de frais de sortie. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **MATIÈRES PREMIÈRES** : La variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/10/2022. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI/KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI/KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549



COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au DICI/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.